

Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 19
Absents : 8
- dont suppléé : 1
- dont représentés : 3
Votants : 23
- dont « pour » : 23
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-200072304-20180731-D2018165B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/08/2018

Publication : 03/08/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le trente et un juillet à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 26 juillet 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente,

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, STUPNICKI Josiane, ESPANET Martine, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, FABRE Jean-Pierre, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, MASSE Roger, TRON Jean-Michel, Yves FERRON et NICOLAS Yves.

EXCUSES : Mmes LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique ayant donné pouvoir à Mme ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. DELOINCE Michel ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, BULTEL Jean-Pierre, MARTIN Jacques suppléé par M. FABRE Jean-Pierre et BOUVET Patrick,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2018/165

OBJET : SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE SERRE-PONCON (SMADESEP) : DESIGNATION DE QUATRE REPRESENTANTS TITULAIRES ET DE QUATRE REPRESENTANTS SUPPLEANTS.

Le conseil de Communauté,

VU sa délibération 2018/10 du 10 janvier 2018 portant désignation des conseillers communautaires siégeant au SMADESEP :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
1. Mme VAGINAY Sophie	M. FERRON Jean
2. Mme PIGNATEL Agnès	M. PAYOT Jean-Michel
3. M. MASSE Roger	M. MILLION-ROUSSEAU Daniel

VU les statuts du SMADESEP modifiés en date du 28 mars 2018 portant notamment sur la représentativité au sein du syndicat ;

CONSIDERANT que la CCVUSP est à présent représentée par **quatre** conseillers communautaires titulaires et **quatre** conseillers communautaires suppléants au sein du SMADESEP ;

CONSIDERANT que Mme VAGINAY Sophie et M. MASSE Roger ont été désignés, le 19 mars dernier, en tant que représentants du Département pour le représenter au sein du SMADESEP.

VU les candidatures de Mme PIGNATEL Agnès, MM PAYOT Jean-Michel, TRON Jean-Michel et FERRON Jean aux postes de titulaires,

VU les candidatures de MM. BOUGUYON Yvan, BERCHER François, MILLION-ROUSSEAU Daniel et NICOLAS Yves aux postes de suppléants,

Après délibéré,

Après un vote à main levée décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** en qualité de représentants de la CCVUSP pour siéger au SMADESEP :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
1. M. PAYOT Jean-Michel	M. BOUGUYON Yvan
2. M. TRON Jean-Michel	M. BERCHER François
3. M. PIGNATEL Agnès	M. MILLION-ROUSSEAU Daniel
4. M. FERRON Jean	M. NICOLAS Yves

- **DIT** que cette délibération annule et remplace les délibérations n°2017/18 du 10 janvier 2017 et n°2018/10 du 10 janvier 2018 portant sur le même objet.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY.